

Etats-Unis d'Amérique

Informations pratiques

Loisirs Enchères - Vos loisirs, vos vacances, votre prix

1. Décalage horaire

Été : GMT -7 à GMT-4

Hiver : GMT -8 à GMT -5

Variable selon l'état dans lequel vous vous trouvez. Veuillez-vous renseigner selon l'état dans lequel vous séjournerez

2. Electricité

110 volts 60 Hz. Les prises sont à 2 ou 3 broches. Un adaptateur est nécessaire.

3. Indicatifs téléphoniques

Pour appeler depuis la France : 00 1 (indicatif du pays) suivi du numéro du correspondant.

Sur place pour appeler en France : 00 33 suivi du numéro de votre correspondant sans le 0 initial.

4. Sécurité, santé et formalités

Loisirs Enchères vous invite à respecter les consignes de sécurité énoncées par le quai d'Orsay, et de prendre connaissance des démarches sanitaires et administratives consultables ici : <http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/> et action-visas.com, sans oublier les pays éventuellement traversés à l'occasion d'escales ou de transits. Il est de votre responsabilité de vous renseigner et de respecter ces consignes et démarches.

5. Us et coutumes

Les prix des produits affichés dans les magasins sont toujours hors taxes auxquels il faut ajouter la taxe de l'Etat de 7,75 %.

En ce qui concerne les prestations de service (restaurant, taxis, etc...) les prix s'entendent hors pourboires. Il est d'usage d'ajouter un pourboire de 15% au prix global de la note.

Les Américains étant généralement très respectueux de la loi, le même respect est attendu des touristes qui sont appelés à se conformer scrupuleusement aux réglementations en vigueur.

Avec la police, il est impératif de ne pas faire de fausses déclarations, de ne pas élever la voix, et d'éviter les gestes brusques ou agressifs. En cas de litige, il convient d'alerter le Consulat général compétent pour la circonscription concernée.

Les Américains sont très tolérants en matière vestimentaire. Cependant, le monokini est formellement proscrit, même pour les petites filles. Les enfants, bébés compris, doivent porter un maillot (changer un nourrisson en public peut choquer, comme allaiter en public dans certains cas).

Il est recommandé d'adopter une attitude réservée à l'égard des personnes du sexe opposé. Les plaintes pour harcèlement sexuel peuvent également être déposées contre les mineurs.

Dans de nombreux États, la détention d'armes à feu est autorisée et courante. Les visiteurs doivent donc, en toute circonstance, garder leur calme et leur sang-froid.

6. Langue

L'anglo-américain est la langue officielle, néanmoins l'espagnol est aussi beaucoup parlé.

7. Monnaie

La monnaie est le dollar américain (USD).

Le paiement par carte bancaire est largement accepté dans de nombreux établissements et vous trouverez des distributeurs bancaires facilement dans toutes les grandes villes.

8. Météo

Le climat est tempéré pour la plupart des régions, le caractère du climat est néanmoins marqué en fonction de la latitude et de l'altitude : les températures sont plus élevées au sud, les saisons sont plus contrastées dans les terres ou au nord, les températures diminuent avec l'élévation alors que les précipitations ont tendance à augmenter sur les versants exposés aux vents humides.

Variable selon l'état dans lequel vous vous trouvez. Veuillez-vous renseigner selon l'état dans lequel vous séjournerez.

9. Ambassade

Ambassade de France aux Etats-Unis

4101 Reservoir Road, N.W.

20007 Washington D.C.

Tel : +1 202 944 60 00

Courriel : info@ambafrance-us.org

Site Web : <http://fr.franceintheus.org> Site Web : <http://www.ambafrance-gr.org/>

10. Que rapporter

En fonction de la spécificité des états, la légendaire habileté commerciale du pays trouve toujours de quoi séduire son client, mais on ne manquera pas de privilégier l'artisanat indien (bijoux, colliers bracelets, tapis). Dans les grandes villes, se présentent des affaires à ne pas manquer pour l'habillement (chaussures, jeans, tee-shirts) comme dans les outlets (vente à prix d'usine). L'électronique et la téléphonie sont très recherchées.

Précautions à prendre lors de vos voyages

- Loisirs Enchères vous invite à respecter les consignes de sécurité énoncées par le quai d'Orsay, et de prendre connaissance des démarches sanitaires et administratives consultables ici : <http://diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/> et action-visas.com, sans oublier les pays éventuellement traversés à l'occasion d'escales ou de transits.
Il est de votre responsabilité de vous renseigner et de respecter ces consignes et démarches.
L'accomplissement de ces formalités ainsi que les frais en résultant vous incombent.
- Les hôtels sont présentés avec leur classification locale (NL). Celle-ci peut être cependant très différente des normes françaises. Un général, il faut compter une étoile d'écart. Nos descriptifs reprennent donc la classification des hôtels par étoiles ou catégories effectuée par les ministères du tourisme locaux selon les normes en vigueur dans chaque pays.
- Dans certains pays, des conventions/lois locales et us et coutumes particulières s'appliquent, il est de votre responsabilité de vous renseigner et de les respecter.
- Buvez toujours de l'eau encapsulée non ouverte ou qui a été décapsulée devant vous. Évitez les jus de fruits faits maison ainsi que les glaçons si vous n'avez aucune assurance sur la qualité de l'eau utilisée pour leur fabrication.
Il en est de même pour les crudités, les légumes et les fruits non pelés qui peuvent avoir été lavés avec une eau non potable.
- Attention de choisir vos excursions en fonction de votre capacité et condition physique et évitez d'une façon générale les excursions dangereuses
- Baignez-vous seulement sous surveillance, attention aux rouleaux et vagues en bord de plage des vagues pourraient vous faire tomber et entraîner la noyade
- Si vous séjournerez dans un pays chaud, pensez à vous protéger la tête et à boire régulièrement
- Lors de visite de suites touristiques rester vigilants et faite attention aux pickpockets

- De manière générale, évitez de visiter des quartiers défavorisés.
- De manière générale, il vaut mieux éviter de se promener durant la nuit - plus particulièrement seul et dans des rues isolées et peu éclairées

Dans ma valise je mets :

- Bouchons d'oreilles
- Masque occultant
- Habits de saison adaptés au climat local
- Crème solaire, lunettes de soleil et chapeau
- Foulard, bonnet
- Parapluie
- Pansements
- Ma carte vitale Européenne (si séjour en Europe)
- Un kit premier secours en cas de blessure et des antidouleurs
- Adaptateur électrique si besoin
- Petit dictionnaire bilingue
- Vous pouvez transporter des liquides dans vos bagages à main à condition qu'ils soient en petites quantités (100 ml maximum par produit) et placés dans un sac en plastique transparent refermable d'un volume maximal d'1 litre.

Que faire en cas de grève, annulation de vos vols ou perturbation du trafic aérien

Avant départ :

Si une perturbation aérienne intervient le jour de votre départ, il est impératif de contacter le voyageur ou Loisirs Enchères afin de faire le point sur la situation (consultez vos documents de voyages et/ou bulletin d'inscription). Dans tous les cas, il est impératif de respecter les consignes promulguées par la compagnie aérienne. En effet, il est de la responsabilité de la part de la compagnie aérienne de vous prendre en charge et de vous acheminer à destination sans frais supplémentaire. La procédure de ré-acheminement doit être convenu conjointement avec le transporteur.

Le transporteur prendra aussi à sa charge les frais d'hébergement, de repas et de transferts des passagers aussi longtemps que le retard persiste.

Si vous agissez seul (rachat de transports pour rejoindre la destination), sans concerter la compagnie arienne vous vous écartez de la garantie passagers prévu par le Règlement CE 261/2004 et la convention de Varsovie et Montréal. Il vous sera par la suite impossible de prétendre à un remboursement.

A noter que vous avez 7 jours pour faire votre demande de remboursement auprès de la compagnie aérienne.

Sur place :

Si une perturbation aérienne intervient le jour de votre retour, il est impératif de contacter le voyageur ou Loisirs Enchères afin de faire le point sur la situation situation (consultez vos documents de voyages et/ou bulletin d'inscription). Dans tous les cas, il est impératif de respecter les consignes promulguées par la compagnie aérienne.



En effet, il est de la responsabilité de la part de la compagnie aérienne de vous prendre en charge et de vous acheminer à destination sans frais supplémentaire. La procédure de ré-acheminement doit être convenu conjointement avec le transporteur.

Si vous agissez seul (rachat de transports pour rejoindre la destination), sans concerter la compagnie arienne vous vous écartez de la garantie passagers prévu par le Règlement CE 261/2004 et la convention de Varsovie et Montréal. Il vous sera par la suite impossible de prétendre à un remboursement.

A noter que vous avez 7 jours pour faire votre demande de remboursement auprès de la compagnie aérienne.